

LES MOULINS.

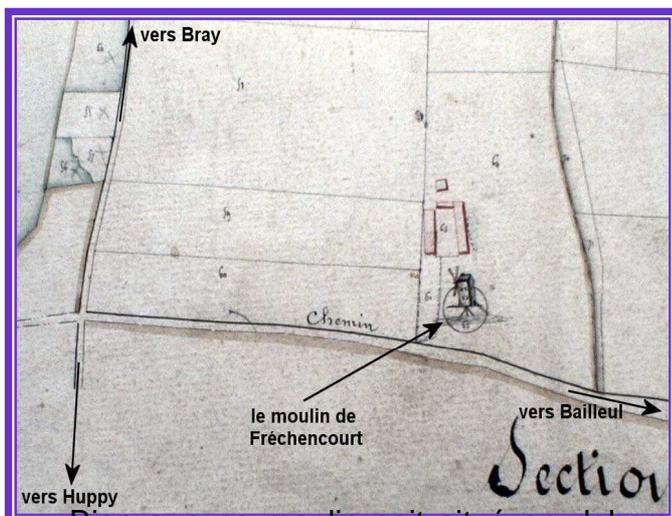
Section patrimoine des Amis du CIS
vendredi 7 juin 2002 – salle des fêtes d'Allery

LE MOULIN DE BELLEVUE :

Sur le plan cadastral édité en 1833, le moulin à vent de Bellifontaine n'apparaît plus, par contre le moulin dit de Fréchencourt, situé le long du chemin d'Abbeville, à 200m environ du bois de Fréchencourt, y est matérialisé (voir plan ci-dessous).

Il est aussi souvent appelé le moulin de Bellevue.

Pascal Auguste Jacob était meunier à Bailleul en 1867



Bien que ce moulin soit situé en dehors du territoire Erondellois, il nous a paru intéressant de le mentionner pour 2 raisons :

-Il jouxtait notre territoire puisque situé en haut de la côte d'Huppy, au lieu-dit Fréchencourt.

-Les meuniers étaient de la famille de M Claude Jacob, Maire de notre commune.



Une photo, provenant de M. Claude Jacob, maire d'Érondelle en 2002, donne une représentation du moulin de Bellevue qui appartenait à ses parents et fut détruit en 1916 ou 1917. Le petit garçon présent sur la photo est René Jacob, son père, à l'âge de 8 ou 9 ans. Il est entouré de son père Auguste né en 1829, de sa mère et de son oncle Siméon qui habitait la ferme à côté du chalet de Fréchencourt. Comme René Jacob était né en

Les écrits et les cartes sur les moulins de Bellifontaine ne sont pas rares. Nous avons cependant souvent du mal à faire des recoupements au sujet des diverses informations recueillies. Le cours de la Bellifontaine a été modifié, les tourbages ont changé l'aspect du paysage.

Au début du XX^{ème} siècle, l'abbé Le Sueur publie une notice historique sur le village dont il est le curé. Cette notice se termine par quelques données sur les moulins :

« En 1651, d'après un bail que m'a procuré M. R. Crusel, il y avait, à Érondelle deux moulins à eau, l'un à bled, l'autre à huile. Le premier devait être celui de Becquerel, encore existant quoique inutilisé, l'autre devait se trouver aux abords du marais : car alors la rivière de Bellifontaine traversait ce marais dans un lit qui se voit encore et qu'on appelle 'rivière morte'.

Un troisième moulin fut créé au XIX^{ème} siècle, et activé par la chute des eaux de la rivière d'Érondelle qui prend sa source aux osières, 'à ch'pur Cristome', et de la Bellifontaine dérivée rejoignant la première au lieudit 'l'isle'. Ce moulin servit d'abord à moudre du bled, puis à laver le fil de coton et à le sécher, enfin à activer un atelier de corderie. Aujourd'hui, il est converti en habitation et ses roues démontées. »

Les osières dont parle le curé Le Sueur est la source bleue, la rivière d'Érondelle est depuis appelée riviérette.

Quant à ce 3^{ème} moulin mentionné, peut-être s'agit-il du moulin présent sur un plan de 1774 présent aux Archives départementales, situé sur une rivière appelée rivière du moulin, coulant le long d'une rue appelée rue Verte.

Voir ci-dessous.

Réponse faite par la municipalité de Bailleul, à un questionnaire :

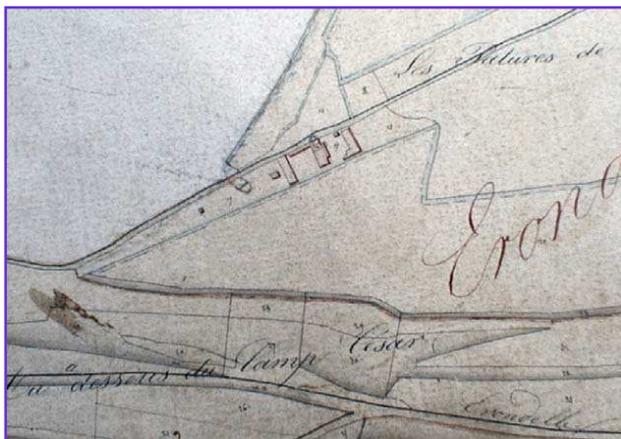
« 1788, 31 mars, M. d'Applaincourt, seigneur de cette paroisse, se plaint d'être trop imposé, notamment à cause d'un moulin à l'eau, qu'il est obligé d'entretenir, à cause d'une petite fontaine qui flue chez lui, lequel moulin n'est affermé que 350 livres, et qu'il n'en reçoit qu'à peine de quoi entretenir le moulin, la rivière et la fontaine, qui se trouve souvent remplie par les eaux étrangères, qui arrivent de temps à autre » (ADS C2139).

Le relevé statistique de 1901 indique un moulin à vent, nous n'en avons trouvé trace.

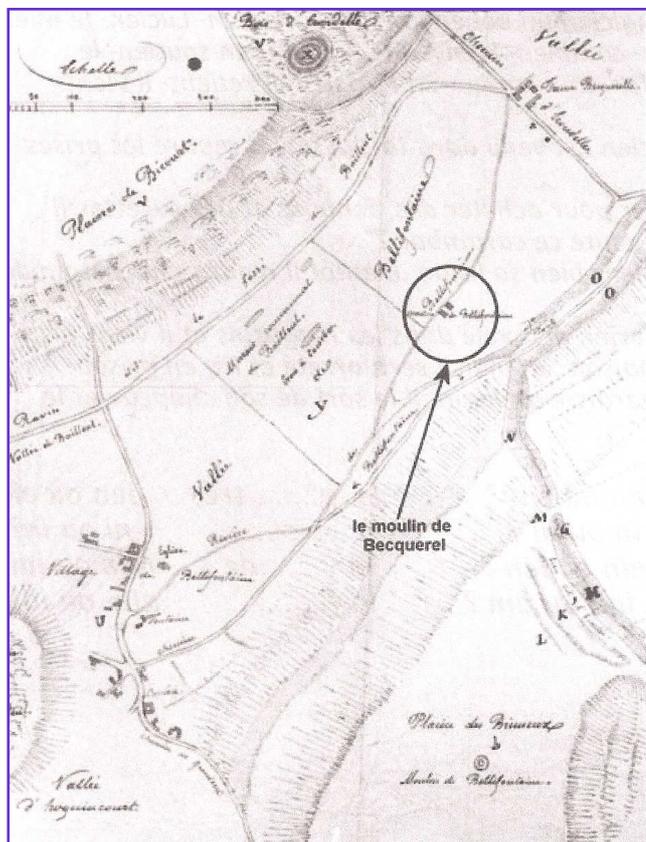
Un registre des comptes du Syndicat de la Bellifontaine donne le nom des propriétaires des moulins (appelés usines) sur la Bellifontaine en 1863, il s'agit de :

Cholomé au moulin de Becquerel avec 676m de remous et de Magnier au moulin d'Érondelle pour 1186m de remous, ce dernier est banquier et réside à Abbeville. Ce document nous permet d'avancer le classement suivant pour les moulins d'Érondelle :

LE MOULIN DE BECQUEREL .



Voici le plan du moulin à eau de Becquerel. Il en reste encore aujourd'hui quelques vestiges en contrebas de la D93 entre Bailleul et Érondelle à proximité de la rivière. Ce plan est extrait du plan cadastral de 1833 de la commune de Bailleul, L'autre plan daté de 1822 positionne le moulin entre Bailleul et Érondelle.



En mai 1868, le maire de Bailleul expose au conseil que le meunier de Becquerel, en faisant le curement de la source de Bellifontaine, a comblé avec les immondices, l'abreuvoir communal et qu'il est impossible aux bestiaux, non seulement de pouvoir y descendre comme auparavant, mais qu'il est encore impossible de pouvoir y puiser de l'eau sans de grands dangers, et prie le conseil de vouloir bien l'autoriser à poursuivre en justice ledit meunier Tholomé pour avoir comblé l'abreuvoir communal qui est destiné à rendre de grands services pour alimenter les pompes à incendie

Le 30 septembre 1881, le sieur Duvauchelle Célestin, meunier demeurant à Long, propriétaire d'une usine située sur la Bellifontaine à Becquerelle, commune d'Érondelle, demande l'autorisation de rétablir la roue de son usine et la fixation du point d'eau qui lui est nécessaire en amont et en aval. L'usine du pétitionnaire qui appartenait autrefois au sieur Brunel a été réglementée par ordonnance royale du 13 février 1842 prescrivant l'établissement d'une vanne de décharge de 1m de largeur et de 0.30m de hauteur accompagnée d'un déversoir de superficie de 2m de largeur. L'usine ne fonctionne plus depuis 11 ans. Ce moulin appartenait effectivement à M. Dorémus.

En septembre 1899, Oscar Sellier est meunier à Becquerelle, il se plaint du mauvais état de la rivière qui le force au chômage. Il demande que les travaux nécessaires soient exécutés de la source jusqu'à l'usine Tirmont.

LE MOULIN D'ÉRONDELLE :

Le 17 janvier 1859, Boniface Tellier, extracteur de tourbe écrit : « *M. Magnier est le propriétaire actuel du petit moulin à blé du hameau d'Airondel, établi sur le ruisseau de Bellifontaine. La petite riviérette se trouve totalement sans eaux depuis le mois de février dernier ; le moulin dit de Becquerel établi sur le même ruisseau en amont de celui d'Airondel est au chômage faute d'eau depuis cette époque.* ».

Quelques jours plus tard, M. Magnier écrit : « *il y a 20 ans le moulin d'Érondel avait la force de deux paires de meules, par suite des tourbages dits de la Gattelette, les sources des terres environnantes ont considérablement baissé d'intensité ; il en résulte un grand préjudice pour la chute du moulin* ».

M. Magnier est souvent en désaccord avec les chanvriers qui détournent dans leurs prés l'eau de la rivière afin de favoriser le rouissage du chanvre.

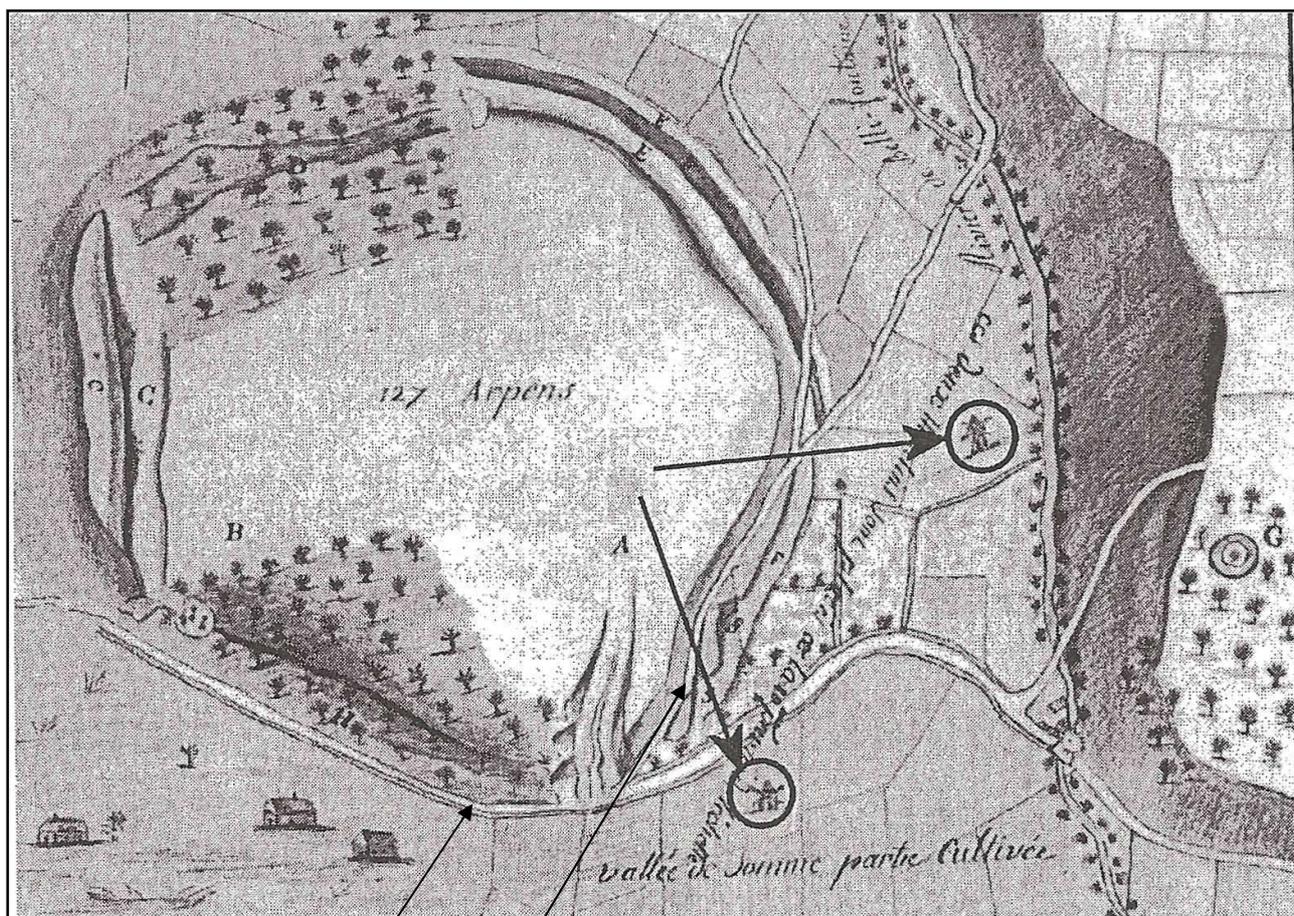
Le 8 juillet 1881, M. Édouard Tirmont, maire, filateur, demande au préfet l'autorisation de reconstruire les ouvrages régulateurs de l'usine qui sert à mouvoir sa filature, située sur la Bellifontaine, car ils sont dans un mauvais état et ceci conformément aux prescriptions du décret du 26 mars 1851. Cette usine appartenait depuis 1851 au sieur Tholomé, elle était constituée d'un barrage de décharge de 2m d'ouverture libre et 1.60m de hauteur, accompagné d'un déversoir de superficie de 2m de largeur. Cette usine fut incendiée en 1863.

En mars 1882, une plainte est établie par les habitants d'Érondelle, appuyée par le conseil municipal, car depuis le relèvement de 80 cm du déversoir, un pont de la commune menace ruine, les plantations d'arbres communaux sont compromises, plusieurs logements sont inhabitables et des propriétés riveraines sont submergées tandis que d'autres ne peuvent plus être cultivées. En avril 1882, l'ingénieur ordinaire réfute ces réclamations car les ouvrages ont été établis dans les conditions prévues. Le préfet suit son avis le 29 avril 1882 et en informe le sous-préfet qui transmettra l'information aux intéressés.

En août 1883, M. Tirmont dénonce qu'en amont de son usine, des buses de dessèchement ont

Été mal posées par les extracteurs de tourbe Joly, Douay et Guillot, ce qui nuit à son usi-
ne en diminuant le débit de l'eau. Le préfet demande aux intéressés, le 10 décem-
bre 1883 de réparer et de rendre étanches leurs buses. Le 26 septembre 1893, on signa-
le que le moulin de M. Tirmont est fermé depuis 2 ans. En effet les locaux de la filature
de chanvre ont été détruits par un incendie. Elle est en reconstruction. Le moulin n'a pas
subi de préjudice.

Au décès de M. Tirmont, en 1899, M. Prudhomme se fait acquéreur de l'usine, la re-
tenue du moulin est abaissée de 50cm. En 1903, la retenue est complètement enlevée et
l'écoulement des eaux se fait librement. Ce moulin était situé sur la rive gauche de la Bel-



Plan non daté du camp romain indiquant l'emplacement de deux moulins à eaux d' Erondelle.

On reconnaît:

-La route Liercourt Bray.

-La route que nous empruntons de nos jours pour rejoindre Bellifontaine.

A noter que la route du village que nous appelons Route de Liercourt n'apparaît pas.